

Métiers de l'Entrepreneuriat

- Parcours Création d'Entreprise

- Parcours Reprise et Développement

de Petites Entreprises et d'Entreprises Artisanales

Formation en alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage*) et formation initiale



PRÉSENTATION

La Licence Professionnelle Métiers de l'entrepreneuriat a pour but de former et d'accompagner des futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises et des gestionnaires de TPE. Pour pouvoir créer leur entreprise, reprendre une activité existante ou travailler au sein d'une TPE, les créateurs, repreneurs ou futurs collaborateurs sont formés au management opérationnel d'une petite entreprise et à l'entrepreneuriat. **Ces compétences acquises visent une intégration professionnelle immédiate.**

Cette formation comprend **deux parcours possibles** et donc deux types de projets :

- le parcours « création d'entreprise »
- le parcours « reprise et développement de petites entreprises et d'entreprises artisanales ».

Il est attendu qu'une majorité d'étudiants se place dans une posture entrepreneuriale, avec une création, une reprise ou le développement d'une entreprise à court ou moyen terme. Les étudiants sont accompagnés dans ce processus via le projet tutoré.

ORGANISATION DU DIPLÔME, ALTERNANCE :

Les cours se déroulent à l'IUT le lundi et le mardi. Les étudiants sont en entreprise du mercredi au vendredi.

- 450 heures de cours
- 120 heures de projet tutoré

Les effectifs attendus sont de **28 en moyenne**, avec une forte majorité d'étudiants en alternance (apprentissage* ou contrats de professionnalisation) ou en formation continue, et une minorité de créateurs d'entreprises existantes en formation initiale (5 étudiants maximum).

Les étudiants en alternance font l'objet d'un suivi individualisé partagé entre l'entreprise, l'I.U.T. Le tuteur enseignant rencontre son homologue en entreprise à trois reprises : lors d'une réunion de début d'année à l'I.U.T., à l'occasion d'une visite sur le lieu de travail, puis lors de la soutenance du mémoire professionnel.

Les étudiants en formation initiale peuvent être conduits à travailler au sein de l'incubateur de l'Université Lyon 3 ou en relation avec les partenaires de la formation dans le cadre de leur projet tutoré. Ils doivent également obligatoirement réaliser un stage de 80 jours minimum.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Cette formation donne essentiellement accès à trois types de métiers :

- Créateur ou repreneur d'entreprise (entrepreneur).
- Responsable d'une unité autonome dans une grande organisation (intrapreneur).
- Collaborateur dans des petites et moyennes organisations (développeur d'activités).

Les étudiants de cette Licence Professionnelle sont, pour la plupart, embauchés par l'entreprise qui a signé le contrat d'alternance (les autres étant dans une démarche de création d'entreprise).

* Sous réserve d'attribution de places en apprentissage par la Région Auvergne Rhône-Alpes

CONDITIONS D'ADMISSION

Personnes titulaires d'un bac+2 ou capitalisant 120 ECTS dans les domaines tertiaires ou industriels et souhaitant se doter de compétences en entrepreneuriat.

Pour les personnes titulaires d'un titre de niveau V, IV ou III avec expérience professionnelle, possibilité de valider les acquis professionnels.

Cette Licence Professionnelle est ouverte prioritairement aux candidats en alternance, via des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation. Quelques places (5 maximum) seront réservées, en formation initiale, aux candidats pouvant justifier d'un projet de création d'entreprise très avancé et à fort potentiel.

MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site <http://iut.univ-lyon3.fr> de février 2021 au 30 avril 2021

Le dossier doit impérativement contenir un CV et une lettre de motivation qui explique le projet entrepreneurial du candidat à court ou moyen terme.

CALENDRIER DE RECRUTEMENT

Le recrutement se fait en plusieurs étapes :

- étude du dossier de candidature dès réception (entre février et mai 2021) et admission pour audition ou refus ;
- convocation à un entretien (entre mars et juin 2021) ;
- admission sur liste principale sous 15 jours après l'entretien ou refus.

Le nombre de places étant limité, les candidats sont incités à envoyer leur dossier dès le début de la procédure. La procédure de recrutement est stoppée lorsque le nombre de contrats d'alternance maximum (soit 23) est atteint.

CONTACTS

I.U.T. Jean Moulin - Université Lyon 3

Situé : 88 rue Pasteur - 69007 Lyon

Adresse Postale : 1C avenue des Frères Lumière
CS 78242 - 69372 Lyon cedex 08

iut@univ-lyon3.fr

<http://iut.univ-lyon3.fr>

Responsable du diplôme

Christophe PAOLI

christophe.paoli@univ-lyon3.fr

Scolarité

Ylème JENDOUBI

Tél. : 04 81 65 26 30

ylheme.jendoubi@univ-lyon3.fr

Chargée de développement

Fabienne GUENARD

Tél. : 04 81 65 26 22

fabienne.guenard@univ-lyon3.fr

Les + de l'I.U.T.

L'aide au recrutement : constitution d'un C.V. Book d'étudiants présélectionnés par l'équipe pédagogique de la formation.

Le tutorat : l'I.U.T. renforce la formation par un suivi de chaque alternant par un tuteur pédagogique, interlocuteur privilégié du tuteur professionnel.

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

Perspective d'une embauche à terme d'un salarié formé aux méthodes de l'entreprise.

Intégration trois jours par semaine d'un salarié supplémentaire.

Salarié non comptabilisé dans les effectifs de l'entreprise, formation prise en charge totalement ou partiellement par l'O.P.C.A. Prime à l'embauche possible, selon les dispositions légales en vigueur.

AVANTAGES POUR L'ÉTUDIANT

Suivre ses études en étant rémunéré. Intégrer une formation privilégiant l'insertion professionnelle.

Bénéficier de l'expérience et de conseils de professionnels tant dans l'entreprise qu'à l'I.U.T.

Présenter une véritable première expérience professionnelle sur le C.V.

MAQUETTE PEDAGOGIQUE*

UE1 : Gestion d'entreprise

270h

- Management processus et organisation de l'entreprise 40h
- Comptabilité et analyse financière 60h
- Marketing 40h
- Négociation et management des forces de vente 30h
- Gestion des hommes 40h
- Droit des affaires 40h
- Langue étrangère : Anglais 20h

UE2 : Parcours création d'entreprise

130h

- Le monde de la TPE et son environnement 40h
- Création d'entreprise 30h
- Plan d'affaires 30h
- Réseaux d'affaires 30h

UE2 : Parcours Reprise et développement de petites entreprises et d'entreprises artisanales

130h

- Connaissance et culture de l'artisanat et de l'artisan 40h
- Veille stratégique et concurrentielle 30h
- Gestion juridique et fiscale de la transmission 30h
- Informatique de gestion 30h

UE3 : Projet tutoré

40h

- Accompagnement du projet tutoré 12h
- GRH management 14h
- Management de projet 14h
- Projet tutoré (mémoire, soutenance)

UE4 : Période de professionnalisation

10h

- Méthodologie du mémoire 10h
- Période de professionnalisation (mémoire, soutenance, note entreprise)

Total général du diplôme

450h

* sous réserve de modifications